

Portfolio de compétences pour le diplôme en médecine de la thrombose adulte

Guide pour le groupe de travail et le sous-comité de DCC-diplôme, les enseignants, et les candidats

AVRIL 2016 VERSION 1.0

DÉFINITION

La médecine de la thrombose adulte est le domaine de compétence renforcée qui englobe tous les aspects liés à l'examen, au diagnostic et à la prise en charge médicale des patients atteints de thrombo-embolies veineuses et artérielles dans différents contextes cliniques.

BUTS

À la fin de la formation, le titulaire du diplôme de DCC doit avoir atteint le degré de compétence d'un médecin spécialisé en médecine de la thrombose adulte, afin de pratiquer dans ce domaine de compétence ciblée enrichi, dans le champ de la médecine interne ou de la médecine d'urgence. Le candidat doit comprendre les fondements théoriques de la discipline, y compris ses assises en science et en recherche, tels qu'ils s'appliquent à la pratique de la médecine.

La discipline de médecine de la thrombose adulte inclut aussi certaines responsabilités :

- évaluation et prise en charge des patients qui présentent des thrombo-embolies veineuses en milieu ambulatoire;
- évaluation et prise en charge des patients qui présentent des thrombo-embolies veineuses en milieu hospitalier;
- évaluation du risque thrombo-embolique d'un patient;
- prise en charge de l'anticoagulation péri-interventionnelle pour les patients sous traitement antithrombotique;
- services de consultation pour d'autres spécialistes au sujet des risques et des avantages de l'association de traitements antiplaquettaire et anticoagulant;
- engagement auprès de membres d'autres professions de soins de santé, d'administrateurs et de leadership institutionnel pour améliorer les soins aux patients présentant une thrombo-embolie veineuse; et
- développement de la discipline de médecine de la thrombose adulte par le biais de travaux d'érudition.

Remarque : Tous les marqueurs doivent être approuvés par un superviseur avant d'être ajoutés au portfolio.

Remarque : Tout dossier ou matériel clinique soumis doit être anonymisé afin de protéger la confidentialité des données médicales. Cela requiert le retrait des

principaux identifiants, y compris, mais pas seulement, le nom, la date de naissance, la date de consultation et le lieu (par ex., hôpital/clinique, ville). Dans certains cas, même en l'absence de ces renseignements, un patient pourrait être identifié par d'autres renseignements du cas ou des ressources cliniques (par exemple, si le patient est atteint d'une affection très rare ou s'il vit dans une région éloignée avec une population réduite). Ces mesures pourraient ne pas être suffisantes pour protéger la confidentialité des données médicales. Dans ces cas exceptionnels, il est recommandé d'obtenir le consentement du patient pour la soumission.

Le médecin titulaire d'un diplôme de DCC en médecine de la thrombose adulte doit démontrer qu'il possède les connaissances, les compétences et le comportement requis pour pouvoir prodiguer avec efficacité des soins et des services axés sur le patient à une population diversifiée. Dans tous les aspects de la pratique spécialisée, le titulaire d'un diplôme de DCC doit montrer qu'il peut traiter de façon professionnelle les questions liées au sexe, à l'orientation sexuelle, à l'âge, à la culture, aux croyances, à l'ethnicité et à l'éthique.

l'éthique.	Jes, a reti	inicite et a
À la fin de la formation, le titulaire d'un diplôme de DCC posséders dessous et sera à même de s'acquitter des tâches inhérentes aux rôles		étences ci-
Selon le Comité du programme de DCC, le candidat a acquis les compétences du diplôme telles qu'énoncées dans le <i>Portfolio de compétences</i> et possède les compétences requises pour pratiquer en tant que médecin titulaire d'un diplôme de DCC.	□ oui	□ NON
COMMENTAIRES		

1. Évaluation et prise en charge des patients qui présentent des thromboembolies veineuses en milieu ambulatoire

Jalons	Normes d'évaluation	Documents à soumettre
1.1. Évaluer, diagnostiquer et initier la prise en charge des patients présentant une thrombo-embolie veineuse confirmée ou soupçonnée	(a) Chaque lettre doit inclure les antécédents du patient et les résultats de l'examen physique, et doivent montrer la sélection et l'interprétation appropriée de l'imagerie diagnostique, des tests de laboratoire, des tests auxiliaires, l'utilisation de règles de prédiction cliniques, la synthèse d'informations cliniques, et la recommandation finale, incluant le choix d'anticoagulant initial approprié ainsi que sa justification. L'éventail des cas doit inclure au moins un (1) cas de thrombose veineuse profonde (TVP) et une (1) embolie pulmonaire (EP), et doit inclure au moins une (1) des caractéristiques suivantes: • thromboses à répétition • site de TVP atypique • TVP du mollet isolée • EP sous segmentaire • EP de découverte fortuite • thrombose liée au cathéter	(i) Trois (3) lettres de consultation
	(b) Chaque mini-CEX doit documenter des conseils satisfaisants au patient incluant une discussion sur : les risques et les interactions médicamenteuses, l'observance, les signes de thrombose récurrente, les implications de style de vie et les informations sur le traitement anticoagulant.	(ii) Trois (3) mini exercices d'évaluation clinique (mini-CEX)

Cette évaluation doit documenter un langage adapté aux patients, l'occasion pour le patient de vérifier qu'il a bien compris et la validation de la compréhension.	
(a) Chaque lettre doit documenter une évaluation de la réponse au traitement, incluant sans s'y limiter, l'observance et les complications, et la durée du traitement, avec une justification et un plan pour l'imagerie post-traitement. L'ensemble des cas doit	(i) Six (6) lettres de suivi
inclure au moins une (1) des affections suivantes : • patient avec un filtre dans la veine cave inférieure • thrombose liée au cathéter • utilisation d'anticoagulants oraux directs • rapport normalisé international (INR) erratique • hémorragie • réponse inadéquate au traitement	
(b) Chaque mini-CEX doit documenter des conseils satisfaisants au patient présentant une TEV non provoquée, devant inclure l'évaluation des valeurs et des préférences du patient au sujet du traitement et la fourniture d'informations médicales appropriées au sujet du traitement continu.	(ii) Deux (2) évaluations mini- CEX
	documenter un langage adapté aux patients, l'occasion pour le patient de vérifier qu'il a bien compris et la validation de la compréhension. (a) Chaque lettre doit documenter une évaluation de la réponse au traitement, incluant sans s'y limiter, l'observance et les complications, et la durée du traitement, avec une justification et un plan pour l'imagerie post-traitement. L'ensemble des cas doit inclure au moins une (1) des affections suivantes: • patient avec un filtre dans la veine cave inférieure • thrombose liée au cathéter • utilisation d'anticoagulants oraux directs • rapport normalisé international (INR) erratique • hémorragie • réponse inadéquate au traitement (b) Chaque mini-CEX doit documenter des conseils satisfaisants au patient présentant une TEV non provoquée, devant inclure l'évaluation des valeurs et des préférences du patient au sujet du traitement et la fourniture d'informations médicales appropriées au

	adapté au patient, l'occasion pour le patient de vérifier qu'il a bien compris et la validation de la compréhension.	
 1.3. Identifier et gérer les complications chroniques de TEV suivantes : syndrome post-thrombotique (SPT) hypertension pulmonaire thrombo- 	(a) La soumission doit documenter l'évaluation clinique, y compris l'utilisation d'échelles validées de SPT, la formulation du plan initial et le suivi longitudinal.	(i) Un (1) sommaire de cas
embolique chronique (HPTEC)	(b) La soumission doit documenter les caractéristiques cliniques et les examens appropriés pour identifier l'HPTEC et la prise en charge et un plan pour orienter le patient chez qui l'on soupçonne une HPTEC.	(ii) Un (1) sommaire de cas clinique, pour un patient réel ou simulé
1.4. Faciliter une transmission sécuritaire des soins vers le médecin traitant ou de soins primaires	Chaque lettre doit documenter le moment approprié pour l'arrêt du traitement anticoagulant ou le suivi, et le renvoi vers le médecin traitant ou de soins primaires. Chaque lettre doit inclure une discussion de la prophylaxie secondaire et les signes et symptômes de thrombose récurrente. Pour les patientes de sexe féminin, la lettre doit inclure une considération des questions relatives aux grossesses ultérieures et au traitement hormonal, le cas échéant. L'éventail de cas doit inclure un (1) patient présentant	Deux (2) lettres de congé envoyées au médecin traitant ou de soins primaires
	une TVP non provoquée et une femme en âge de procréer.	

1.5.	Évaluer et prendre en
char	ge la TEV dans des
popu	lations spécifiques

Chaque résumé de cas doit documenter la sélection et l'interprétation des examens diagnostiques appropriés, et le choix de traitement anticoagulant, des risques du traitement et la documentation des plans de surveillance, de suivi, et la liaison avec le médecin traitant ou de soins primaires.

L'ensemble des cas doit inclure au moins un (1) des aspects suivants :

- grossesse, incluant les soins durant la période antepartum et peripartum
- thrombose associée au cancer
- néphropathie chronique
- poids corporel extrême
- syndrome des antiphospholipides

Cinq (5) sommaires de cas, réels ou simulés



2. Évaluation et prise en charge des patients qui présentent des thrombo-embolies veineuse en milieu hospitalier

Jalons	Normes d'évaluation	Documents à soumettre
2.1. Évaluer les patients présentant : • une TVP iliofémorale; • une embolie pulmonaire (EP); submassive • une EP massive; et recommander un traitement.	Chaque soumission doit inclure les détails cliniques pertinents, un résumé des examens pertinents, les risques et les avantages de tous les traitements disponibles et la justification de la décision finale. L'ensemble des cas doit inclure un (1) cas des affections suivantes TVP iliofémorale, EP submassive et EP massive.	Trois (3) sommaires de cas, réels ou simulés
2.2. Évaluer et gérer l'anticoagulation thérapeutique pendant le travail et l'accouchement	La soumission doit inclure des détails cliniques pertinents, un résumé des examens pertinents, le moment choisi et le type d'accouchement, la justification de la prise en charge, la surveillance et la reprise d'anticoagulation, et la considération d'autres interventions, tels qu'un filtre de la veine cave inférieure; et une discussion sur les risques pour le fœtus.	Un (1) sommaire de cas clinique, pour un patient réel ou simulé

2.3. Évaluer et gérer un syndrome thrombotique catastrophique	Soumission doit inclure les détails cliniques pertinents, un résumé des examens pertinents, un résumé des traitements d'anticoagulation jusqu'à ce jour, la justification de la poursuite du traitement anticoagulant, le plan de surveillance, la durée et l'intensité du traitement, et l'orientation pour des options de traitement non anticoagulant.	Un (1) sommaire de cas, pour un patient réel ou simulé
	Cas doit représenter un des scénarios de patients suivants : syndrome catastrophique des antiphospholipides (SCA), thrombose réfractaire associée au cancer, thromboses de coagulation intravasculaire disséminée, ou thrombose de purpura thrombotique thrombocytopénique.	
2.4. Évaluer et recommander une prise en charge pour le patient présentant des complications de traitement anti thrombotique	(a) Chaque soumission doit documenter les caractéristiques cliniques pertinentes, une évaluation du risque de thrombose, un résumé des examens de laboratoire pertinents, le plan de prise en charge pour la neutralisation et la reprise d'anticoagulants, et la prise en considération d'autres interventions thérapeutiques.	(i) Deux (2) résumés de cas
	Chaque cas doit décrire un patient présentant une hémorragie importante nécessitant une coagulation continue. Une (1) soumission doit porter sur un patient sous warfarine et une (1) sur un patient sous anticoagulants oraux directs.	

3. Évaluation du risque thrombo-embolique d'un patient		
Jalons	Normes d'évaluation	Documents à soumettre
3.1. Interpréter les résultats des examens de thrombophilie	Les questions doivent évaluer les points suivants : • les limites des mesures et des examens • les facteurs interférant avec les tests, incluant les médicaments, la grossesse, le syndrome néphrotique et le moment de l'épisode thrombotique aigu • l'incidence des faux positifs et la nécessité d'épreuves de confirmation	Examen oral structuré, incluant les questions posées et l'attestation du superviseur de l'achèvement satisfaisant

3.2. Évaluer un patient adressé en contexte ambulatoire pour un risque de thrombose et fournir une opinion au sujet des examens et de la prise en charge	 (a) Chaque lettre doit décrire des raisons du risque accru et la justification ainsi que la décision concernant le plan de prise en charge. Les divers cas doivent inclure : un patient présentant une thrombose associée au cancer une femme enceinte un des scénarios de patients suivants : antécédents familiaux de TEV patient adressé pour considération de traitement hormonal autres troubles systémiques 	(i) Trois (3) lettres de consultation
	(b) L'évaluation mini-CEX doit documenter les conseils satisfaisants au patient incluant une discussion sur le niveau de risque thrombotique du patient, le risque de l'intervention proposée, les signes et les symptômes de TEV et la nécessité de consulter un médecin. L'évaluation doit documenter l'utilisation d'un langage adapté au patient, l'occasion pour le patient de vérifier qu'il a compris et la validation de la compréhension.	(ii) Une (1) évaluation mini-CEX

Chaque soumission doit 3.3. Évaluer le risque Quatre (4) lettres de thrombo-embolique chez décrire de risque accru et la consultation ou résumés de cas les patients hospitalisés et décision concernant le plan recommander une de prise en charge, et sa prophylaxie le cas échéant justification. L'ensemble des cas doit inclure un (1) cas de chacun des trois (3) scénarios de patients suivants: un patient à risque élevé d'hémorragie un traitement prophylactique étendu au contexte ambulatoire une dysfonction rénale Les cas doivent également inclure un (1) des scénarios de patients suivants : chirurgie récente immobilité poids extrêmes traumatisme hémorragie active

4. Prise en charge de l'anticoagulation péri-interventionnelle pour les patients sous traitement anti-thrombotique

Jalons	Normes d'évaluation	Documents à soumettre
4.1. Évaluer et fournir un plan de prise en charge péri-interventionnelle le initiale	(a) Chaque lettre doit décrire les caractéristiques cliniques pertinentes et le plan péri-interventionnel. Les cas soumis doivent inclure au moins un des cas suivants : • une prothèse valvulaire mécanique • une TEV aiguë au cours des trois (3) mois précédents • une fibrillation auriculaire sous anticoagulant oral direct Au moins un (1) des cas doit inclure un dysfonctionnement rénal modéré ou sévère.	(i) Trois (3) lettres de consultation
	(b) Le journal de bord doit documenter le type d'anticoagulants, le type d'intervention, le risque d'hémorragie, le risque thrombotique et la présence d'affections comorbides pertinentes. Le journal doit montrer un éventail de cas et d'options d'anticoagulants.	(ii) Journal de bord de médecine de la thrombose adulte

4.2. Réévaluer et modifier les plans de prise en charge périinterventionnelle lorsque c'est nécessaire

La soumission doit inclure l'indication d'anticoagulation originale, le plan initial, la justification du changement et les recommandations ultérieures.

Une (1) lettre de consultation ou un (1) sommaire de cas

5. Services de consultation pour d'autres spécialistes au sujet des risques et des avantages de l'association de traitements antiplaquettaire et anticoagulant

Jalons	Normes d'évaluation	Documents à soumettre
5.1. Fournir une opinion d'expert concernant le risque des traitements d'association antiplaquettaire et anticoagulant	La lettre de consultation doit inclure la raison pour laquelle le patient est orienté, les antécédents médicaux pertinents et les médicaments pris par le patient, une évaluation de la justification et du risque du traitement d'association, et une recommandation résumant les éléments suscités. La soumission doit être claire et concise, et aborder la recommandation de manière logique.	Une (1) lettre de consultation

6. Engagement auprès de membres d'autres professions de soins de santé, d'administrateurs et de leadership institutionnel pour améliorer les soins aux patients présentant une thrombo-embolie veineuse

Jalons	Normes d'évaluation	Documents à soumettre
6.1. Appliquer son expertise de la médecine de la thrombose adulte en participant à des initiatives de qualité dans un établissement	La soumission doit démontrer une conscience des normes de pratique actuelles, les pratiques institutionnelles et la contribution d'expertise en thrombose.	Un (1) rapport de cas, une critique réflexive, une présentation lors d'une tournée sur la morbidité et la mortalité, ou la révision d'une procédure opérationnelle normalisée ou d'un ensemble de modèles d'ordonnances, ou une PON ou
	La soumission doit correspondre à l'un (1) des projets suivants :	des modèles d'ordonnances récemment développés
	une critique réflexive d'un événement indésirable survenu à un patient, incluant un résumé et la stratégie pour répondre aux questions de qualité qui en découle ; cela peut se faire sous la forme d'un résumé de cas et d'une critique écrits, ou d'une présentation lors d'une séance sur la morbidité et la mortalité	
	 une révision d'une procédure opérationnelle normalisée (PON) ou une PON récemment rédigée 	
	 une révision d'un ensemble de modèles d'ordonnances ou un ensemble de modèles d'ordonnances récemment rédigées 	

7. Développement de la discipline de médecine de la thrombose adulte par le biais de travaux d'érudition

Jalons	Normes d'évaluation	Documents à soumettre
7.1. Enseigner des sujets pertinents à la médecine de la thrombose adulte à différents publics	(a) Dans ses présentations, le candidat doit faire preuve de clarté, d'exactitude et présenter des informations d'un niveau adapté. Il doit y avoir au moins deux (2) sujets différents. Les publics cibles doivent inclure au moins deux (2) des groupes suivants : des résidents, des étudiants en médecine, d'autres professionnels de la santé, des membres du public, des médecins en exercice	(i) Les diapositives de deux (2) présentations
	(b) La liste doit documenter l'activité d'enseignement, la date, le sujet et le public. La liste doit montrer un éventail de sujets et un engagement continu envers l'enseignement durant la période de formation.	(ii) Une liste des activités d'enseignement
	(c) Les évaluations d'enseignement colligées doivent montrer la satisfaction des apprenants quant à l'activité	(iii) Les évaluations colligées de deux (2) activités d'enseignement

7.2. Participer à un projet scientifique pertinent à la médecine de la thrombose adulte

La soumission doit correspondre à l'un (1) des projets suivants :

- un résumé, une présentation d'affiche, une thèse ou un manuscrit
- une proposition de recherche ou une demande de subvention
- un module d'apprentissage ou un programme d'études ou toute autre innovation éducative
- un projet d'assurance de la qualité
- un résumé de la littérature sur un sujet pouvant être publié ou utilisé à titre de contexte à un projet de recherche ou un document de politique

La documentation doit clairement indiquer la nature du rôle du stagiaire dans l'activité. Une preuve de la participation à un projet scientifique

Ébauche – Groupe de travail du DCC en médecine de la thrombose adulte – 2013 Approuvé – Comité d'examen des normes de formation spécialisée - décembre 2015